



Kinshasa, le 31 MARS 2023

N° OR/DG/455/DMA/DMIR/2023

OFFICE DES ROUTES
Le Directeur Général

Avis d'Appel d'Offres National N°: 001/OR/DG/DMA/DMIR/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés validé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
2. L'Office des Routes a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République, dans le cadre de son budget de l'Etat exercice 2023, des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux de construction des infrastructures des ponts métalliques modulaires (Type MATIERE) destinés à quelques provinces, à savoir :
 - La Province de l'Equateur ;
 - La Province du Lualaba ;
 - La Province du Kasai Central ;
 - La Province de Lomami ;
 - La Province du Sankuru ;
 - La Province du Kongo Central ;
 - La Province de la Tshuapa ;
 - La Province de Maindombe ;
 - La Province du Nord-Kivu ;
 - La Province du Sud – Kivu ; et
 - La Province du Kwilu.
3. L'Office des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux de construction des infrastructures devant recevoir les 15 Ponts Métalliques Modulaires de Type « MATIERE » dans quelques Provinces de la République de Démocratique du Congo en 15 lots distincts suivants :
 - Lot 01 : PONT LUMBAMBA (18, 30 ml), Province du Kwilu ;
 - Lot 02 : PONT KANDALE (51,85 ml), Province du Kwilu ;
 - Lot 03 : PONT KAMA (15,30 ml), Province de Maindombe ;
 - Lot 04 : PONT NGAMPOKO (30,48ml) Province de Maindombe ;
 - Lot 05: PONT KAMUTAMBAYI (51,85ml), Province du Lomami;
 - Lot 06 : PONT NDJALE 1 (39,65ml) Province du Sankuru ;
 - Lot 07 : PONT MANDA (54,50ml) Province du Sankuru ;
 - Lot 08 : PONT NYAHUSU (24,38ml) Province du Nord Kivu ;

- Lot 09: PONT NGOMAMBA (33,53ml), Province du Kongo-Central ;
- Lot 10 : PONT LOFOYE (30,48ml), Province de la Tshuapa ;
- Lot 11: PONT IKAMBO (18,30ml), Province de l'Equateur ;
- Lot 12 : PONT KAZADI MUSOKO (110), Province du Lomami ;
- Lot 13 : PONT MUKUBIO (27,43ml) Province du Sud-Kivu ;
- Lot 14 : PONT MWANZA NGOMA (18,30ml) Province du Kasai-Central ;
- Lot 15 : PONT KATE (15,30ml) Province du Lualaba ;

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles, tel que défini dans la Loi N°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès à la Direction Générale de l'Office des Routes, sise avenue de la Science N°482, à Kinshasa/Gombe (email : or_rdc@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9h00 à 15h00 (heure locale, TU+1).
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Condition d'ordre technique et expérience

- Disposer du matériel minimum requis pour exécuter les travaux ;
- Disposer du personnel technique capable de conduire les travaux (un conducteur de travaux, un chef d'équipe et deux responsables de la logistique, un ingénieur topographe, un ingénieur ouvrage d'art, un ingénieur hydraulicien et fournir le CV complet d'un chacun ;
- Fournir un planning de réalisation traduisant clairement l'efficacité de l'organisation du travail ;
- Avoir exécuté un marché similaire au cours des années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021).

Condition d'ordre administratif

- Joindre à l'offre les statuts de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché) ;
- Avoir une attestation fiscale en cours de validité sans solde débiteur signé conjointement par la DGI et la DGDA ou l'équivalent ;
- Fournir la preuve de régularité des cotisations de la CNSS ou l'équivalent ;
- Joindre à l'offre une copie de RCCM, ou l'équivalent ;
- Joindre à l'offre l'enregistrement de l'Identification nationale ou l'équivalent ;
- Joindre à l'offre le certificat d'agrément ITP en cours de validité ou son équivalent.

Condition d'ordre financier

- Justifier d'une capacité financière à couvrir une telle offre dans le délai imparti,
- Fournir des états financiers certifiés par un expert comptable agréé par l'ONEC au cours des années (2019, 2020 et 2021),

- Avoir réalisé au cours des années (2019, 2020 et 2021), un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent à au moins à deux fois le montant de son offre,
- Ne pas être en situation de faillite,
- Fournir une attestation bancaire ou promesse d'accès de facilité de crédit d'un montant équivalent à 5% du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Vous pouvez obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus contre un paiement non remboursable de **500 USD (Cinq cents dollars américains)**. Le paiement sera effectué en espèce à la caisse de la Direction Générale de l'Office des Routes. Le document d'Appel d'offres sera adressé de main en main au candidat sur présentation du reçu d'achat du dossier.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse reprise au point 5 ci-dessus au Secrétariat de la Direction de la Gestion des Marchés, local n°25, au plus tard **le 29 avril 2023**, à 14h00 (heure locale, TU+1). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent y participer à l'adresse ci-dessus reprise, dans la salle « de réunion » de la Direction Générale de l'Office des Routes **le 29 avril 2023**, à 14h30 (heure locale, TU+1). Les offres doivent comprendre une garantie d'offres d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre par lot. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt de soumission.

Prof. Jeanneau KIKANGALA NGOY

